La musique en effet, n'est pas toujours l'art de plaire à l'oreille; en pays noir, c'est plutôt l'art de mettre en mouvement des jarrets, à moins de désigner par un autre nom l'indescriptible tintamarre de nos virtuoses.

Nous connaissons des tam-tams monotones et sourds qui lassent et finalement procurent le bienfait du sommeil; nous nous rappelons les rythmes et le carillon gracieux des orchestres Siémons et Miniankas, les martiales et presque féroces mélodies des Gourounsi; mais, de notre vie, nous n'avons ouï plus horrible cacophonie que celle des tambourinaires et des flûtistes Sans.

Quand aux dances elles sont une gymnastique barbare, dépourvue de grâce, mais, assurément, très efficace pour combattre l'obésité et la neurasthénie.

. .

Le mariage des Sans—si mariage il y a, au sens académique du mot—ne revêt aucune formalité, soit légale, soit religieuse. Il n'y a pas de cérémonie, pas de réjouissance, pas de trousseau, pas de dot. La femme ne s'unit définitivement à son mari bénévole que lorsque cela lui plaît. Et c'est bien quelque chose que ce respect du libre consentement de la femme, qui, consciente de sa dignité et de ses droits, ne recule pas devant le plaisir d'en faire étalage à l'occasion.

Où nous l'avons constaté c'est pendant nos travaux d'installation. Plus d'une fois, les ouvriers se trouvèrent immobilisés parce que ces "dames" refusaient de porter de l'eau. Ni chefs de quartier, ni chef de village n'arrivaient à les faire marcher. Il fallait promettre à ces "princesses"

des coll insensil et un p plus do entrain.

Que i un posi auprès i mener à

Achev mort et Les Sa naturelle neurs fu fouissem

Les gu times d'u qûre de s vague ou doucemen

Une cl lamentati La nou voisins.